



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 2, Mars 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études germaniques

1. **Von der Emigration zur Integration: Fremdheitserfahrungen und Identitätskonstruktion im Postmigrationsroman am Beispiel von Irena Brežnás Die undankbare Fremde (2012)**
Kra Laurent KOUADIO 1-19
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.1>

Anglais

2. **Borrowing Strategies and Neological Creation Processes in Mathematical Terminology in Wolof**
Dame NDAO..... 20-31
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.2>
3. **Survival through second-person narration in Kristen Gentry's Mama Said (2023)**
Wôkoudo Marcel MASSIMBO..... 32-47
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.3>

Études hispaniques

4. **Syncrétisme afro-brésilien et identité bahianaise dans O Compadre de Ogum de Jorge Amado**
Mark Séraphin Diompy & Fatime Samb..... 48-65
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.4>
5. **Las organizaciones mafiosas en la obra de Juan Madrid : el caso de la 'Ndrangheta**
Ibrahima BALDÉ..... 66-82
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.5>
6. **Conciencia de culpa en réquiem por un campesino español de Ramón José Sender**
Oumar MANGANE..... 83-97
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.6>
7. **Le substrat africain dans la littérature afro-cubaine**
Méndez Carrión Reina Aurora épouse ALKOIRET 98-121
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.7>

Lettres Modernes

8. **Évolution du roman sur l'Afrique : l'exemple de Le Livre de la brousse de René Maran**
Attien Solange Inerste AMEYAO..... 122-137
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.8>
9. **Manifestation et perception de yasubuuru ou conte humoristique : un genre de la littérature orale san**
Bernard DRABO..... 138-151
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.9>

10. **Déliaision psycho-sociale du personnage-enfant en contexte néolibéral dans Les Particules élémentaires de Michel Houellebecq**
Dénis Adrien ATANGANA NGONO..... 152-162
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.10>
11. **La théâtralisation de la révolte dans Caligula d'Albert Camus**
Vassiriki KONE..... 163-175
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.11>
12. **Puissance occulte et dynamique du progrès : pour une réhabilitation symbolique de la sorcellerie chez Mutt-Lon**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-191
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.12>
13. **La mise en abyme dans Six personnages en quête d'auteur chez Luigi Pirandello, une esthétique du drame contemporain**
KOUYATE Aboubacar..... 192-203
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.13>
14. **Rhétorique du discours panafricaniste chez Jhonel**
Bruno TIENDREBEOGO 204-221
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.14>
15. **Les présupposés pragmatiques : du questionnement rhétorique à la vérité par une esthétique du discours romanesque**
Bouadoumou Blaise Comoé..... 222-236
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.15>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

16. **Adolescents de Yopougon et pratique des jeux de hasard : Stratégies communicationnelles de prévention**
Akissi Germaine KOUASSI..... 237-253
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.16>
17. **Les entreprises de presse face à l'épreuve de la justice, entre médiatisation et instrumentalisation : le cas de l'affaire Ousmane Sonko au Sénégal**
Ngagne FALL..... 254-270
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.17>
18. **Étude des impacts culturels dans le discours publicitaire sur les affiches des brasseries en Côte d'Ivoire**
Mahoua Laurène GONDO..... 271-285
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.18>
19. **Intelligence artificielle et production publicitaire au Burkina Faso : enjeux, appropriations et résistances professionnelles**
BATCHO Dognon Lucien & OUATTARA Moussa..... 286-303
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.19>
20. **Digitalisation des paiements et mutation des emplois dans le transport urbain en Côte d'Ivoire**
Gahoun Brice Aubain GBODJÉ & Nibé Dramane SILUÉ 304-320
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.20>

21. **Étude de quelques phénomènes morphophonologiques dans le système nominal du gùlmàjècémà**
 Tapoa Françoise Xavière LOMPO & Abdoul-Rassid BAGAGNAN..... 321-332
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.21>
22. **Exploitation des plateformes digitales et diffusion de créations numériques par les économies informelles ivoiriennes : enjeux, défis et perspectives**
 Adjé Blaise N'TAYE..... 333-354
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.22>
23. **Pragmaticité et réception citoyenne des politiques publiques contre la crise anglophone au Cameroun sur YouTube**
 Valdes Roberto PENLAP KAMDEM & J.-J. Rousseau TANDIA MOUAFU..... 355-372
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.23>
24. **Les restaurateurs analphabètes d'Abidjan : enjeux et perspectives d'une formation axée sur les stratégies de communication**
 Pricille SEAN & KOFFI Kouakou Mathieu..... 373-382
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.24>
25. **Langue et intelligence économique : une analyse sémio-discursive de quelques affiches publicitaires relatives aux périodes festives en Côte d'Ivoire**
 Galougo Chantal SORO..... 383-402
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.25>
26. **Dispositif de concertation et intégration du développement durable à l'université Péléforo Gon Coulibaly**
 Monvaly Badara TOURÉ..... 403-427
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.26>

Arts plastiques

27. **Expression brachylogique du langage mosaïque et renaissance artistique**
 Yoro Emmanuel GUEYE..... 428-438
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.27>

Tourismologie

28. **Le tourisme rural intégré comme outil de développement local : entre bien commun, expérience et impacts au Sénégal**
 Aliou GAYE, Papa Elimane FAYE & Iba DIAW..... 439-456
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.28>
29. **Hôtellerie dans le développement touristique de la région du Hambol (Centre-nord de la Côte d'Ivoire)**
 Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouakou Abraham KOUADIO & Yéboué Stéphane Koissy KOFFI..... 457-476
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.29>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 30. Étude des buttes anthropiques de la commune de Pilimpikou dans la province du Passoré (Burkina Faso)**
 Noaga BIRBA, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO & Alfred OUEDRAOGO 477-493
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.30>

Histoire

- 31. De l'itinérance prophétique à l'institution des pèlerinages : William Wadé Harris et l'évolution des pratiques harristes (1913 à aujourd'hui)**
 Yapi Thierry N'DOUFOU 494-506
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.31>
- 32. La diplomatie entre les royaumes hellénistiques et Rome : entre coopération et confrontation II^{ème} siècle av. J.-C.**
 Fabrice OULAI 507-515
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.32>
- 33. Gestion de la massification des effectifs estudiantins dans l'enseignement supérieur au Togo de la réforme de 1975 au conseil présidentiel de 2013**
 ADIKOU Missiagbéto & BAFEI Abaï & WEMBOU Sama Missimba 516-529
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.33>
- 34. La réception subsaharienne du traité de théologie Umm al-Barāhīn de Muḥammad b. Yūsuf al-Sanūsī (1435-1490)**
 Seydi Diamil NIANE 530-549
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.34>
- 35. La barre du Golfe de Guinée et son influence sur l'organisation des activités de traite (XVII^e -XIX^e siècles)**
 Yao Serge YOBOUE 550-563
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.35>
- 36. La crue du Nil, symbole du développement de l'État pharaonique de l'Ancien Empire au Nouvel Empire**
 Amani KOFFI 564-575
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.36>
- 37. Les fondements des relations entre la religion et le pouvoir politique sous Askia Daoud (1549-1582)**
 Yaya BAKAYOKO 576-589
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.37>
- 38. L'État et la diversification des cultures d'exportation à Daloa, Côte d'Ivoire (1976-2010)**
 Martin PALE & Houphouët Jean Félix KOMENAN 590-605
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.38>

- 39. Implantation coloniale et expansion de l’islam en pays san : cas de Tougan (1890-1960)**
 Boukaré GANSONRE & Manesour DRABO..... 606-620
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.39>
- 40. Origines et mise en place des Agni Ndénian à Abengourou (1701-1870)**
 Chintchanwa Tanan Franck SILUË, Pori DIABATÉ & Alassane DIABAGATÉ..... 621-638
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.40>
- 41. Le riz, une céréale alimentaire traditionnelle et de résilience chez les Karaboro de 1970 à 2008**
 Yacouba SAWADOGO 639-655
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.41>
- 42. La formation agricole en Côte d’Ivoire : des apprentissages théorique et pratique à l’obtention du Certificat d’Aptitude Professionnelle Agricole (1910-1945)**
 Nohan SIDIBE..... 656-673
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.42>
- 43. La conceptualisation du viol : regards croisés entre le droit canonique médiéval et les juridictions européennes modernes**
 Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN..... 674-686
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.43>
- Géographie**
- 44. Étude du renouvellement urbain par l’exemple de la Cité Baraka (Dakar, Sénégal) : l’adéquation entre profil des occupants et l’environnement en question**
 Amath Alioune COUNDOUL, Awa FALL & Alioune Badara DIALLO..... 687-703
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.44>
- 45. Analyse socio-spatiale de l’accessibilité au Centre de Santé Urbain (CSU) à base communautaire de Bocabo à Abobo**
 N’dri Ernest KOUADIO & Sientienwin SEKONGO..... 704-716
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.45>
- 46. Dynamique spatiale de la diarrhée infantile à Bouaké (Centre de la Côte d’Ivoire)**
 Affoussiatou KONE & Zamblé Armand TRA BI 717-730
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.46>
- 47. Ressources numériques et pratiques pédagogiques des enseignants du secondaire de la ville de Daoukro (Centre-est de la Côte d’Ivoire)**
 KOFFI Yao Julien..... 731-746
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.47>
- 48. Gestion des déchets ménagers à Divo : implications environnementales et sanitaires**
 Pierre Anvo AYEMOU..... 747-763
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.48>

- 49. Caractérisation des microcellules sédimentaires et analyse des aléas côtiers entre Port-Bouët et Grand-Bassam**
 Kesse Paul Armand N'GANZA..... 764-777
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.49>
- 50. Stratégies d'accès et sécurisation foncière en périphérie de Kolda (Sénégal)**
 Yaya DIALLO..... 778-794
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.50>
- 51. Influences de l'occupation illégale des espaces publics en milieu urbain : cas des communes de Biscuiterie et Grand Dakar**
 Mohamadou Mountaga DIALLO & Cheikh SÈNE..... 795-811
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.51>
- 52. Allongement des intervalles intergénéraliques au cours de la transition de la fécondité en Afrique occidentale**
 Roch Modeste MILLOGO..... 812-831
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.52>
- 53. Analyse des freins structurels à l'autonomisation des femmes rizicultrices dans la sous-préfecture de Vavoua**
 One Enoc GUEDE, KOMENAN Komenan Gabin, ASSI-KAUDJHIS Joseph & LOUBAO Michel..... 832-850
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.53>
- 54. Implications environnementales de l'exploitation industrielle aurifère à Morila (Mali)**
 Moussa Fadiala BOCUM..... 851-866
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.54>
- 55. Les forêts sacrées dans la construction de l'identité spatiale urbaine à Bafoussam (Ouest-Cameroun)**
 Chapgang NOUBACTEP..... 867-881
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.55>
- 56. Analyse multiniveau du non-recours à l'aide des femmes victimes de violences conjugales au Burkina Faso**
 Vanoussan KINI & T. A. Geraude KABORE..... 882-899
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.56>
- 57. Variabilité pluviométrique, pratiques agricoles et sécurité alimentaire dans le département de Tillabéry au Niger**
 Moustapha MAHAMANE ABDOUL-KADER, Moustapha HIYA MAIDAWA, Abdoul-Nasser HAMADOU GATTA & Lawali DAMBO..... 900-920
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.57>

Philosophie

- 58. Technologies et Sciences humaines et sociales : nécessité d'un dialogue pour une humanité scientifique équilibrée**
Kouakou Hervé NIAMIEN..... 921-933
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.58>
- 59. Justice environnementale : Pour une gestion équitable de la vulnérabilité des populations marginalisées**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU & Kouadio Louis N'GUESSAN..... 934-946
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.59>
- 60. De la technique moderne : Critique et réhabilitation dans la philosophie de Heidegger**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 947-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.60>
- 61. Le rationalisme critique, une pédagogie de la citoyenneté démocratique chez Popper**
KOUASSI Ruth Berekia épouse TÉYA 962-975
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.61>
- 62. Heidegger et Levinas : De l'être sans visage à l'épiphanie du visage**
Affoué Valéry-Aimée TAKI..... 976-990
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.62>
- 63. Jeu(x) et enjeu(x) d'une critique de la démocratie chez Eboussi Boulaga**
Amadou Nsangou..... 991-1004
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.63>

Anthropologie et sociologie

- 64. Festival gastronomique « goûter de mon enfance » de l'ONG KAGNIMIN et socialisation alimentaire des enfants en Côte d'Ivoire**
Oulahi Taté Roger, Attigbi Laurence, Fofana Memon,
Dedy Seri Faustin & Dayoro Arnaud Kevin 1005-1018
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.64>
- 65. Comprendre la faible contribution fiscale du marché « Sandicat » de Pikine, au Sénégal**
Mor DIOP..... 1019-1037
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.65>
- 66. Genre et pratiques agroécologiques en production maraîchère dans la commune de Diabo (Burkina Faso)**
Ouindikouni Mathieu SAVADOGO & Victor TOUGMA..... 1038-1053
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.66>
- 67. Réformes foncières et légitimités locales dans la coproduction du pouvoir foncier à Boudry et Mogtêdo**
Souleymane KARAMBIRI..... 1054-1072
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.67>

- 68. Socialisation numérique et mutations du pentecôtisme : cas de l'église Vase d'honneur de Daloa**
Nomansou Serge BAH..... 1073-1088
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.68>
- 69. Mobilités académiques et bi-plurilinguisme scolaire en Casamance**
Kéba DIÉDHIOU & Ndiémé SOW 1089-1103
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.69>
- 70. Technologies cognitives et systèmes autonomes : enjeux anthropologiques dans un monde cybernétique en mutation**
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 1104-1118
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.70>
- 71. Impact de l'orpaillage illégal sur les dynamiques sociales et culturelles à Bouadikro (Côte d'Ivoire)**
KACOU Fato Patrice..... 1119-1129
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.71>
- 72. Les shooters dans les rues de Libreville**
Jean-Emery ETOUGHE-EFE..... 1130-1142
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.72>
- 73. Perceptions paysannes des impacts environnementaux de la cotonculture et des enjeux socio-écologiques dans le département de Korhogo (Côte d'Ivoire)**
Privat Sylvain BADELO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1143-1155
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.73>
- 74. Enjeux et défis de la délocalisation du Centre d'Observation des Mineurs d'Abidjan (COM) à Bingerville. Une analyse de la resocialisation des mineurs au COM de Bingerville**
Marie-Thérèse Dahonnon ZEZE..... 1156-1191
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.74>
- 75. Pratiques hospitalières et risques infectieux : analyse sociologique dans la région des Grands-Ponts (Côte d'Ivoire)**
Yah Malick DIARRA, Fulbert TRA,
Kebedana Marthe COULIBALY & Salimata DOUMBIA..... 1192-1208
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.75>
- 76. Marché de la dépigmentation à Bamako : enjeux économiques, normes sociales et logiques sanitaires**
Amara KEITA, Lassina BERTHE & Benjamin BONGONO..... 1209-1222
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.76>
- 77. Profil bioanthropologique et social des acteurs de la mobilité interne vers Abidjan, Côte d'Ivoire**
Marie-Ange N'Tah N'CHO, Jérôme Konan KOUAKOU &
Didié Armand Zidy ZADOU..... 1223-1238
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.77>

Psychologie

- 78. Rapport vie privée – vie professionnelle chez les enseignants-chercheurs des Universités Publiques d’Afrique**
 Saga Bernard LOBA, Sitonhouahigué SORO & Nounnasong Delphine SORO..... 1239-1253
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.78>
- 79. Effet médiateur de l’autonomie décisionnelle dans la relation entre leadership habilitant et auto-efficacité**
 Djiessi MAKOUAM & Placide MENGOUA..... 1254-1273
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.79>

Science de l’éducation

- 80. Approche vidéoludique et amélioration des performances en mathématiques : cas des écoles primaires d’application au Cameroun**
 ESSEBE charlotte & ISSAMA Jovy Marius..... 1274-1289
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.80>
- 81. « Les déterminants sociopolitiques de la résilience scolaire des élèves issus des zones de conflits : une approche qualitative au camp des réfugiés de Minawao »**
 Liman Oumaté..... 1290-1302
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.81>

Sciences juridiques et politiques

- 82. Investigation sur les Délits de Droit Commun à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1303-1315
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.82>

Sciences économiques et de gestion

- 83. « Décentralisation, gouvernance territoriale et satisfaction sociale : une analyse empirique des performances locales dans la commune urbaine de Siguiri (Guinée) »**
 Abdoul Gadiri KABA, Souleymane SIDIBE, Aboubacar SOUMAH, Saa Abou Leno & Moussa KABA..... 1316-1345
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.83>

Jeu(x) et enjeu(x) d'une critique de la démocratie chez Eboussi Boulaga

Amadou Nsangou

*Université de Maroua-Cameroun,
Email : nsangouamadou@yahoo.fr*

Date de soumission : 15-02-2026

Date de publication : 31-03-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.63>

Résumé

Cet article porte sur la signification et la finalité de la tropicalisation de la démocratie envisagée par Eboussi Boulaga. La question principale est de savoir si l'adaptation de la démocratie aux données historiques et anthropologiques africaines participe nécessairement de la réinvention de la vie politique et du sens de l'existence dans ce continent. La démarche analytique et critique utilisée dans le cadre de cette recherche permet d'établir que l'africanisation de la démocratie implique son enracinement dans des modèles anthropologiques tels que la palabre, le jeu, la fête, l'initiation, etc., qui ont servi de cadres d'expression de la souveraineté populaire lors des Conférences nationales en terre africaine. Il s'agit là d'un processus de renouvellement autocentré de la démocratie induisant l'idée que la démocratie est une construction pouvant, pour le cas de l'Afrique, s'inspirer de l'exemple américain de construction démocratique. En revisitant les circonstances historiques et les réalités socioculturelles qui ont présidé à l'avènement de la démocratie américaine, l'Afrique peut par conséquent capitaliser ses données anthropologiques et ses réalités socioculturelles pour retrouver son « noyau mythico-éthique » pouvant servir d'antichambre à ses projections politiques et sociales.

Mots-clés : démocratie, histoire, anthropologie, renouveau, modernité politique.

The game(s) and stake(s) of Eboussi Boulaga's critique of democracy

Abstract

This article focuses on the meaning and purpose of the topicalization of democracy as envisaged by Eboussi Boulaga. The main question is whether adapting democracy to African historical and anthropological realities necessarily contributes to the reinvention of political life and the meaning of existence on this continent. The analytical and critical approach used in this research establishes that the Africanization of democracy involves rooting it in anthropological models such as palaver, games; celebration, initiation, etc., which served as frameworks for the expression of popular sovereignty during the National Conferences on African soil. This is a process of self-centered renewal of democracy, suggesting that democracy is a construct that, in the case of Africa, can be inspired by the American example of democratic construction. By revisiting the historical circumstances and socio-cultural realities that led to the advent of American democracy, African can therefore capitalize on its anthropological data to rediscover its "mythical-ethical core" that can serve as a springboard for its political and social projections.

Keywords: democracy, history, anthropology, renewal, political modernity.

Introduction

La vie politique en Afrique tout comme dans d'autres continents du monde est embarquée dans un processus historique universel et irréversible, notamment la démocratisation. L'évolution généralisée de l'humanité dans l'espace et dans le temps prend, de nos jours, une certaine envergure avec le phénomène de la mondialisation même s'il faut relever quelques variantes selon qu'il est fait référence à telle ou telle zone géographique. A l'intérieur de l'histoire mondiale en construction permanente et témoignant du progrès de l'humanité tout entière, les nations africaines font, depuis les années 1990, l'expérience de la démocratie sur laquelle nombre de pays du monde fondent désormais les espoirs de liberté et de développement de l'homme et des sociétés. La démocratie signe-t-elle, de ce fait, la fin de l'histoire comme ose penser Francis Fukuyama (1992) ? En tout cas, le constat est que sur le plan de la géographie mondiale, ce régime politique est au cœur de la gouvernance de nombre de pays au point où l'exception en la matière peut, non sans objection, être considéré comme un écart par rapport à la marche de l'humanité vers la plénitude de l'existence sociopolitique. Toutefois, parler de la critique de la démocratie dans le dessein d'en analyser les jeux et enjeux, c'est se situer dans le projet théorique et dans la trame conceptuelle de Kant, notamment dans la *Critique de la raison pure*. Dans cette œuvre majeure, Kant procède à l'examen du pouvoir de la raison spéculative de Descartes à connaître indépendamment de l'expérience sensible, la finalité étant de fixer ses limites et de la réformer dans sa recherche de l'inconditionné qui engendre des sophismes métaphysiques. En s'appropriant le schéma théorique de Kant pour projeter la critique de la démocratie chez Eboussi Boulaga, l'on a en vue de procéder avec ce philosophe camerounais à la critique sous fond de réforme de la démocratie importée et d'en évaluer la portée dans le processus de libération et de développement de l'Afrique. Il s'agit plus précisément d'analyser les modalités et les enjeux du « penser autre » de la démocratie en tant que forme d'expression actuelle de la vie politique en Afrique. Penser autrement la démocratie pour la mettre au service du développement de l'Afrique n'est-ce pas la re-visiter et la re-conceptualiser sous le prisme de l'anthropologie africaine ? D'ailleurs Eboussi Boulaga écrit à propos :

Le renvoi aux bases anthropologiques africaines a pour but de dégager ou du moins de désigner le noyau mythico-éthique dont les valeurs fondamentales peuvent soutenir, inspirer et justifier nos entreprises, nos luttes pour relever les défis qui nous affrontent, qu'ils soient sociaux, politiques ou technologiques. C'est à partir de lui, ses images, de ses symboles, de ses expériences cruciales, qu'il convient d'entrer en interaction avec le « modèle américain » pour s'en instruire (F. Eboussi Boulaga, 1999 : 228).

Pour le philosophe camerounais, c'est le recours aux données anthropologiques africaines qui peut garantir une meilleure réappropriation de la démocratie qui soit non plus la reproduction servile du modèle dominant mais plutôt le lieu d'expression et de réalisation de soi, de ses possibilités et de ses propres projets de société. Toutefois la question fondamentale qui sous-tend cette recherche est de savoir si l'arrimage de la démocratie aux données historiques et anthropologiques africaines peut être la cause suffisante de la redéfinition du sens de la vie politique et des événements dans le continent africain. L'intérêt de l'étude réside donc l'élucidation du rapport de causalité entre l'historialisation/endogénéisation de la démocratie et la construction de la modernité politique en Afrique. À cet effet, il incombe, dans une démarche analytique et critique, de sonder les fondements de la démocratie et ses exigences, d'analyser le jeu du « penser autre » de la démocratie et de la vie politique en Afrique, et d'examiner les enjeux de la réforme de la démocratie en Afrique sous le prisme de l'avènement de la modernité politique et de la consolidation de la souveraineté des États africains.

1. Les fondements anthropologiques de la démocratie et ses exigences

Comprendre les fondements anthropologiques de la démocratie suppose, selon Eboussi Boulaga, une « re-visitation » et une « conceptualisation » de certains modèles anthropologiques, utilisés pour les Conférences nationales. Ceux-ci sont apparus, dans l'ensemble, comme une « mise-en-marche » du processus démocratique en Afrique. Le jeu, la palabre, la fête, la thérapie et l'initiation apparaissent comme des composantes fondées sur des valeurs et des normes assumées dans des comportements précis. Nous nous appesantirons ici sur le concept de la palabre.

1.1. La palabre, un principe de la démocratie à l'africaine

C'est dans la mouvance des Conférences nationales, que la palabre pourrait être considérée comme fondement de la démocratie. Cette palabre peut tenir lieu de « logothérapie », c'est-à-dire d'un discours ou d'une parole qui guérit. Au sujet de la famille et de la tribu, la loi de la parole est nécessaire ; il faut parler ou crever. Les conflits, les rixes, les querelles entre des personnes, des clans sont des signes précurseurs d'une disruption dans le chaos à la violence débridée hors de toute régulation extérieure. (F. Eboussi Boulaga, 1993 : 154) L'éventualité de l'ordre d'une telle violence nécessite la convocation d'une réunion où la présence des adversaires est nécessaire. Ces espaces de règlement des conflits voient, très souvent, la participation de la collectivité villageoise tout entière, chaque entité, de par ses participants, étant pourvue du droit à la parole. Pour chaque participant, le fait d'« y venir est déjà un engagement implicite à renoncer à la violence et à consentir d'avance à la conciliation. Leur

absence ou celle de l'un d'entre eux empêche la résolution du litige ». (Ibid.) La participation à l'espace de discussion est le gage de la volonté de refonder du neuf. Le participant témoigne ainsi qu'il est mû par la recherche de la solution idoine. Il entend par là ratifier au respect et à l'exécution de la meilleure solution possible.

La palabre africaine a pour but l'instauration de l'harmonie et de l'unité. Elle nous permet de mieux comprendre la place et le rôle du « principe de discussion » dans une démocratie « constitutionnelle ». Le chef qui assiste à cette discussion ne doit pas exceller dans des positions partisans. Il ne doit pas infléchir les débats dans un sens ou vers l'autre. Le rôle du chef se limite à conclure et à veiller à la traduction des décisions et résolutions en actes. Le déroulement de la discussion a pour but de conduire à une décision « unanime » capable de rétablir l'ordre ébranlé, mais il vise également la réintégration sociale des membres par qui le malheur a été possible. La palabre s'accompagne d'un repas de communion qui scelle la réconciliation entre les membres d'une communauté. Le refus d'y assister signifie la contestation de la sentence finale ou signale, plus globalement encore, que le fond du problème n'a pas été atteint,

que tout n'a pas été dit, que les rancœurs et les haines ne sont pas entièrement exprimées. La compensation exigée du coupable n'obéit pas à la loi du talion et la peine requise n'est pas vindicative. Elle réhabilite l'individu dans tous ses droits ; il reprend sa place dans la société. L'essentiel est de reconstituer les délicats équilibres troublés par la violence. (Ibid.)

La palabre vise l'instauration et la restauration du « jeu de la réciprocité » des échanges ainsi que la bonne foi qui est leur fondement. La parole de discussion qui s'engage au respect des promesses, joue un rôle déterminant dans l'espace de la palabre. Au-delà de la délibération, elle se fait rituelle, rythme. Sous le couvert de dire, elle dévoile, montre.

La palabre investit divers cadres d'expression de soi à des occasions de funérailles, de demande de mariage. Elle se retrouve dans l'action thérapeutique. Son aspect positif vient de ce qu'elle vise et se soucie de l'unanimité, de la réintégration plutôt que de l'exclusion et du rejet, « parce qu'en effet, elle effectue l'ordre symbolique qui, moyennant une dépense de parole, fait l'économie de la violence, de la force et de la peur. » (F. Eboussi Boulaga, 1997 : 156-157)

On le voit, la participation, la délibération, la discussion sont des principes définissant la démocratie. Jean-Godefroy Bidima pense qu'

On ne peut édifier un Etat démocratique, promouvoir l'avènement d'un sujet de droit et concevoir un projet de société si on ne répond pas d'abord à cette question du lien. La condition nécessaire – mais non suffisante – pour répondre à cette question du lien est, en Afrique, l'édification d'un espace public où il sera possible de discuter. (J-G. Bidima, 1997 : 44)

Cet espace commun de dialogue entre les peuples qui tarde à exister en Afrique et dont les conditions de possibilité n'ont pas été prises en charge par la réflexion au sein des Etats africains, des Eglises et chez les intellectuels africains (Ibid.), est ce qui doit baliser la démocratie en terre africaine et la rendre apte à relever les défis de développement de ce continent. Autrement dit, la palabre comme modèle anthropologique pourrait jouer un rôle déterminant dans le processus démocratique en Afrique mais que peut bien signifier penser autrement la démocratie en Afrique en partant de ses exigences ?

1.2. Les présupposés du renouveau démocratique africain

Repenser les exigences de la démocratie en Afrique suppose, selon Eboussi Boulaga, une réinvestigation de trois paramètres. Primo, la démocratie est une construction. Pour Eboussi Boulaga, un État ne devient évidemment pas démocratique s'il n'est pas doté d'une base solide qui s'acquiert au fil de l'histoire. C'est ainsi qu'il se réfère au modèle américain pour montrer à l'Afrique une voie pour la démocratie. Il écrit à ce sujet :

La considération de la démocratie comme quelque chose de bon, de désirable, l'adhésion à ses idéaux semblent se heurter à des résistances ou à des refus. [...] L'indifférence avec laquelle on accueille les dénis de justice, la violation des droits les plus élémentaires, les dégradations ou les massives destructions humaines à la suite de la gabegie, des détournements de fonds publics ou de répressions féroces est tout simplement terrifiante¹ (F. Eboussi Boulaga, 1999 : 226).

Il faut dire avec ce philosophe camerounais que « la démocratie comme quelque chose de bon, de désirable » est, en tant que telle, incompatible aussi bien avec le règne de l'injustice, de l'arbitraire, du non-droit que celui de la prévarication et de l'exercice partisan de la puissance publique. Cette prévarication dont « la gabegie », les « détournements de fonds » en sont les indicateurs contribue, autant que les « répressions féroces », à déstabiliser le fonctionnement normal de l'État et à fragiliser le contrat social. C'est ainsi que dans cet ordre de considérations politiques, empreintes de la mal gouvernance, des mouvements sociaux prennent corps et mobilisent, parfois avec une certaine détermination, les populations en général, et les corporations en particulier autour des revendications visant à faire rétablir la justice et l'équilibre dans le fonctionnement de l'État.

Segundo, la réinvention de la démocratie en terre africaine commande la réinterprétation du modèle américain. La revisitation de la naissance des structures et institutions de la démocratie américaine permet de percevoir que leur effectivité sociale est basée sur la foi que les citoyens ont en elles du fait qu'elles relèvent du « noyau mythico-éthique » de la civilisation occidentale

¹ - Fabien Eboussi Boulaga, *Lignes de résistance*, p. 226.

et de la culture britannique. (Ibid.) C'est la raison pour laquelle en observant l'exemple américain, il en ressort que l'Afrique doit se référer à ses bases anthropologiques pour retrouver elle aussi son « noyau mythico-éthique ». C'est à ce niveau que se situe le nœud du problème. C'est pourquoi Eboussi Boulaga s'appuie sur la philosophie de l'éducation et de la culture démocratique de John Dewey (1990), ainsi que sur l'*Essai sur la révolution* de Hannah Arendt (1967) pour repenser les exigences d'une démocratie en Afrique. Il pense que cette démocratie implique la réinvention du lien social. Selon lui, « La démocratie naît quand est ressenti le danger de décivilisation, de rechute dans l'état de nature du fait de la violence de pouvoirs humains et/ou de forces physiques démesurées. » (F. Eboussi Boulaga, 1999 : 239)

Pour l'Afrique, ce danger est perçu dans l'État post-colonial, victime des maux tels que le mensonge, la violence et l'extorsion, les famines, les pandémies. C'est une raison pour réinventer le lien social des communautés humaines et signer un contrat. La démocratie imposée de l'extérieur n'est donc pas une solution efficace parce qu'« alors et avant tout, la démocratie réinvente consciemment les actes fondamentaux et typiques qui fondent une communauté de civilisation ». (Ibid.) Si la démocratie se veut une réinvention consciente, c'est-à-dire un processus historique engageant la liberté et la responsabilité des citoyens dans le choix des valeurs consensuelles, gages du bonheur et du progrès de la société, elle implique la ré-institution de l'humain, l'expression de la souveraineté du peuple et la culture du fédéralisme.

Ré-instituer l'humain dans la démocratie suppose que chaque citoyen doive se reconnaître, d'une certaine manière, dans les accords et pactes signés. Il y a un recours aux expériences des uns et des autres, lointaines ou récentes, qu'il faudrait effectuer. L'enjeu décisif, à ce niveau précis, est la création d'un « espace de reconnaissance mutuelle garantie par des accords et des pactes, (la parole donnée, des rites et des interdits), où il est possible de concevoir et d'entreprendre ensemble et durablement, chacun étant assuré du respect de sa vie, de sa personne et de ses biens contre toute puissance humaine » (F. Eboussi Boulaga, 1999 : 239-240). La démocratie va de pair avec l'exercice de la souveraineté du peuple. Celui-ci « ... dote le gouvernement d'une Constitution et non l'inverse. » (Ibid. : 241), la constitution étant un acte fondamental. A travers elle, le peuple exprime par exemple ses valeurs et ses fins, sa propre structuration, sa capacité à se pérenniser. C'est la raison pour laquelle elle ne doit pas être nécessairement l'affaire de spécialistes de tout genre. Malheureusement, c'est à ce « spectacle » que l'on assiste dans les républiques africaines, quand « on voit [...] faire de la rédaction des constitutions, l'affaire de spécialistes du droit constitutionnel, d'experts nationaux et

internationaux » (Ibid. : 242), « comme si la Constitution était un pudding que l'on confectionne suivant une recette ». Et Eboussi Boulaga précise que le mot « pudding » est de l'Anglais Arthur Young qui, dès 1792, reprochait aux Français de se livrer à ce genre d'exercice, qui deviendra le passe-temps favori des mentors français des Républiques africaines du XX^e siècle (Ibid.)

Tertio, en tant que cadre d'expression des valeurs et des desseins d'un peuple, la démocratie est aussi, dans son articulation et sa manifestation historique, l'incarnation du fédéralisme. Eboussi Boulaga, fait remarquer, en reprenant bien sûr Hannah Arendt que « l'État démocratique est, en principe et par principe, fédéral, c'est-à-dire la combinaison, toujours ouverte des pouvoirs, l'union de corps séparés et constitués indépendamment les uns des autres, dotés de pouvoirs et habilités à revendiquer des droits imprescriptibles. » (Ibid.). Il faut dire, avec ce philosophe camerounais dans sa mise en relief de la pensée d'Hannah Arendt, que la démocratie est coexistence des institutions au sein de l'État, dotées des pouvoirs qui s'exercent, l'un et l'autre, en toute indépendance et dans la réalisation collaborative des desseins communs. Toutefois, cette démocratie comme forme achevée du fédéralisme est un écueil pour l'Afrique au regard de son découpage en micro-nations artificielles depuis l'époque coloniale et de la constitution foisonnante des identités ethniques, plus enclines à la défense des particularismes au détriment des idéaux communs de développement et progrès des différents pays africains. Pour résoudre ce problème, Eboussi Boulaga nous réfère à Madison pour qui « le remède est la fondation selon le principe fédératif, de la liberté, sous la forme de la grande République, à laquelle il conduit, comme à son optimum, par une disposition interne. » (F. Eboussi Boulaga, 1999 : 243)

2. Le jeu du « penser autre » de la démocratie et de la vie politique en Afrique

Penser autrement la démocratie en Afrique, c'est l'engager dans un mouvement d'historialisation sous le mode duquel peuvent se manifester les valeurs socioculturelles et les aspirations des peuples africains. C'est ainsi qu'Eboussi Boulaga fonde les espoirs d'une critique ou d'une réforme de la démocratie importée sur la réalisation des principes de libre discussion, de responsabilité historique de même que ceux de partage, d'équilibre des pouvoirs et de proportionnalité.

2.1. Sur les principes de libre discussion et de responsabilité historique

La démocratie n'est pas uniquement la capacité de se donner des dirigeants en des élections dites libres, justes et transparentes. Elle implique aussi le choix, par la libre discussion, de la constitution et de ses lois fondamentales. De ce fait, la démocratie n'est pas un « luxe ». Elle

est une condition nécessaire du fonctionnement de la société de connaissance ; et qui appelle donc, fonctionnellement, l'égalité de chances pour augmenter le capital de connaissances et de compétences qui permet de maîtriser les problèmes du monde. Par la démocratie, on opte pour la consécration de la réalité sociale « comme structurable et structurée par la présence de la liberté raisonnable, d'espaces où elle peut se préserver, se protéger, s'exprimer. » (F. Eboussi Boulaga, 1999 : 21) La démocratie ouvre les possibilités d'indiquer des directions ou des voies à suivre dans la recherche du plein épanouissement de soi et la société toute entière. Grâce à elle, l'on peut prononcer des jugements de valeurs « sur le plan de l'action historique en termes de progrès ou de régression. » (Ibid.) Elle opère non seulement des ruptures instauratrices d'un nouvel ordre de choses qui prend le dessus sur le chaos de l'indifférenciation, mais aussi elle affranchit de l'usure et de la compulsion répétitive dans l'erreur, propre à l'instant de la mort.

La démocratie n'est pas une création *ex nihilo* en ce sens. Elle est produite par le cours de l'histoire et le vécu des peuples, d'où le principe de responsabilité historique. C'est ce qui fait dire à Eboussi Boulaga que « pour s'enraciner, elle doit jaillir du dedans de notre expérience historique, être sa reprise, sa réinvention dans les circonstances inédites. » (Ibid.) Elle implique l'avènement d'un projet d'indéclinable responsabilité dans le monde pour nous-mêmes et devant les autres hommes. Elle suppose l'abandon de ce qui ne peut vieillir ; l'abandon du vieux et la conscience des dangers de la servitude volontaire. Eboussi Boulaga est soucieux de fonder et de réinventer un lien social dans nos communautés et à passer outre les injonctions extérieures. Par conséquent, nos Constitutions doivent, selon ce dernier, constituer « l'acte par lequel nous déclarons nos valeurs et nos fins, notre structuration, nos capacités pour agir et durer dans l'histoire, transmettre la vie et les raisons de vivre d'une façon déterminée. » (F.Eboussi Boulaga, 1999 : 143)

Il faut dire avec ce philosophe camerounais que la Constitution, Loi fondamentale d'un pays se veut la matérialisation d'une prise de responsabilité historique par des sujets, membres d'une communauté politique qui définissent, en toute liberté, les principes de leur propre organisation sociopolitique, leurs desseins existentiels et les valeurs devant optimiser leur implémentation. La finalité étant la libération et le plein épanouissement des peuples d'Afrique encore dominés sur les plans politique, économique et culturel dans la mondialisation, l'heure est, selon Eboussi Boulaga, à la reprise de l'initiative historique à travers notamment la prise en main et l'autodétermination des actes constitutionnels. En réglant ainsi les normes organisationnelles et fonctionnelles des sociétés africaines ainsi que les valeurs y afférentes sur la volonté et les aspirations propres de leurs populations, les Africains peuvent, de ce fait, infléchir les principes

de partage, d'équilibre des pouvoirs et de proportionnalité dans le sens de la réalisation du bien-être collectif et de l'émancipation de tous les groupes sociaux.

2.2. Des principes de partage, d'équilibre des pouvoirs et de proportionnalité

Eboussi Boulaga définit le partage du pouvoir par quatre traits essentiels. Les deux premiers traits sont la participation de tous les groupes significatifs au gouvernement du pays ajouté au haut degré d'autonomie desdits groupes. Deux autres traits en sont les corollaires : la proportionnalité et le pouvoir de veto sur la minorité. L'on peut arriver à un régime conjoint du pouvoir, notamment, l'exécutif pourra prendre les allures d'un gouvernement de coalition nationale en régime parlementaire. La conséquence d'une pareille perception de la délégation du pouvoir est la possibilité de prise de décisions par les différents groupes sus mentionnés. L'on pourra ainsi privilégier le fédéralisme.

Pour ce qui est plus précisément de la proportionnalité, il s'agit, selon Eboussi Boulaga, d'un principe devant servir d'étalon pour la représentation politique, les nominations dans les services publics et pour l'allocation des fonds. La proportionnalité « facilite la prise de décision là où il est question de répartition. Enfin, le recours au veto est l'arme ultime des minorités dans la protection et la défense des droits. » (F. Eboussi Boulaga, 1997 : 200) Les institutions issues des mandats électifs sont à considérer comme des lieux d'échanges, un processus de mutualité et non un jeu à somme nulle ni comme un absolu. Les institutions doivent, en principe, être dotées de structures constitutivement relationnelles, impliquant par le fait même, gouvernant et gouvernés, dans un trafic à double sens. Il doit donc régner une interaction entre ces deux pôles. Il faut des procédures et des rapports de mutualité, entretenant entre elles, la confiance. Tous ces facteurs réunis œuvrent à la constitution d'un corps politique.

Tout compte fait, le parlement doit être réellement représentatif et la décentralisation des pouvoirs doit être de mise pour le vécu d'une démocratie authentique sur laquelle peuvent reposer les espoirs de réalisation des projets de développement autocentrés dans une Afrique désormais maître de son destin politique et faisant par-là l'expérience d'une liberté retrouvée à l'intérieur du processus de production historique. Dans ce sens, faire de l'histoire ou devenir des sujets historiques peut bien signifier pour les Africains, s'approprier le principe d'organisation d'une pratique politique endossée à leurs propres valeurs anthropologiques et susceptibles d'assumer leurs visions du développement ou du bien-être devant la confluence d'autres visions hégémoniques sous-tendues par les grandes puissances du monde. S'affirmer

comme des sujets historiques peut également signifier pour les peuples d'Afrique, défendre, à partir d'un retour sur soi, une modernité politique et une autre éthique de développement sous-tendue par la reprise de l'initiative historique dans une logique de discussion avec l'autre, c'est-à-dire l'Occident.

3. Les enjeux de la réforme de la démocratie en Afrique : l'avènement de la modernité politique et la consolidation de la souveraineté des États africains

La réforme de la démocratie en terre africaine théorisée par Eboussi Boulaga participe d'une philosophie de la libération et de la reprise de l'initiative historique visant à exister politiquement et culturellement par soi et pour soi. Cette initiative est assortie du renouvellement de la pratique de la démocratie et de la consolidation de la modernité politique. Cette modernité politique inaugure, en terre africaine, un mode d'organisation et de gestion étatiques axé sur la promotion des valeurs universelles telles que le droit, la liberté, l'éducation, la santé et le progrès.

3.1. De l'émergence de l'État moderne en Afrique

Les peuples africains aspirent au bien-être, à la justice comme tous les autres peuples du monde. Or la justice, le bien-être et tout ce qui peut épanouir la liberté humaine sont proprement la tâche et l'essence de l'Etat. Dans *Le citoyen*, Hobbes considère que le rôle du gouvernement est d'assurer le salut de son peuple, c'est-à-dire de pourvoir à sa sécurité, à ses besoins vitaux, à sa santé et à toutes les commodités de la vie (T. Hobbes, 1982 : 229). C'est pourquoi il est nécessaire à l'unité et à la défense d'un peuple d'avoir des soldats en temps de paix en plus de l'argent et des forteresses. (Ibid. : 232) Un Etat qui viendrait à ne pas assurer le « salut » de l'homme s'expose à la sédition. Si la révolte et la violence sont à considérer comme ce qui menace l'unité d'un Etat, il est également requis de voir dans les mécontentements des populations une demande de justice sociale. L'homme n'est vraiment libre en soi et pour soi que dans l'Etat. C'est pourquoi les injustices et les dysfonctionnements des sociétés sans Etat constituent en même temps les raisons de l'émergence de l'Etat. Ce sont ces injustices et dysfonctionnements qui seront, dans le contexte africain, des « lieux » politiques à partir desquels l'Etat rationnel devrait intégrer les cultures africaines, non plus comme le fruit de la colonisation mais comme ce à quoi aspirent les sociétés africaines, même sans le savoir, puisque la marche de l'Esprit universel est toujours inconsciente.

Paradoxalement, l'inexistence de l'Etat doit donc favoriser l'émergence de l'Etat moderne. Autrement dit, les dysfonctionnements actuels des sociétés africaines contiennent en même temps le germe de ce qui les fera passer à l'Etat moderne. Mais dans le cadre de l'Afrique,

l'avènement de l'Etat moderne n'apparaît pas seulement comme une nécessité de corriger les imperfections de l'ordre traditionnel des sociétés africaines. Le fait historique majeur est qu'il s'impose peu à peu dans toutes les sociétés africaines comme forme d'organisation politique alors que ses fondements sont l'héritage des flétrissures de la domination coloniale. Mais l'évènement de la colonisation va surtout révéler deux vérités fondamentales de la dialectique de l'histoire : d'une part l'Etat moderne que va créer le contexte révolutionnaire dont les hommes avaient besoin pour se libérer de la pesanteur des traditions ancestrales ; d'autre part l'histoire ne fait pas marche-arrière. Ce processus de révolution qui s'enclenche avec la mise en place de l'Etat moderne fait office de dialectique visant à élaguer les contradictions dans la marche de l'Afrique vers une réelle affirmation.

L'Etat comme totalité œuvrant à la consolidation de l'harmonie entre ses différentes composantes met en avant la rationalité en tant que principe de vie, d'organisation et de gestion des affaires. En s'appropriant la rationalité et en l'appliquant aux réalités historiques et aux modèles anthropologiques africains tels que la palabre, le jeu, l'initiation, etc., l'Etat en Afrique relèvera, de plus en plus, le défi de la modernisation de l'exercice du pouvoir par la réalisation du bonheur des citoyens et l'accomplissement des principes de liberté, de tolérance, de respect de l'altérité et du consensus. Cet idéal que l'Etat va assumer grâce au développement de la rationalité dans toutes les sphères du pouvoir et de la vie conduira nécessairement à la stabilité de la société toute entière et au progrès de celle-ci. Dès lors que ces paramètres du progrès et de la stabilité s'accompliront grâce à la pratique de la rationalité appliquée au vécu et aux expériences historiques des peuples africains, l'Etat en Afrique confirmera par là-même sa souveraineté et la légitimité de son pouvoir.

3.2. De la consolidation de la souveraineté des États africains

La souveraineté des nations africaines loin d'être acquise, est une conquête qui met en exergue la nécessité, pour les peuples d'Afrique, d'assurer leurs fonctions vitales, de défendre l'indépendance au risque de se faire vassaliser par d'autres. Dans le cadre de l'Afrique, la question de la liberté se réduit souvent, depuis les indépendances, à l'idée d'une autonomie des peuples à disposer d'eux-mêmes sans tenir compte du fait que la liberté est d'abord un principe spirituel. Les peuples du monde entier peuvent désormais revendiquer, lutter, et ils sont généralement prêts à faire des sacrifices considérables pour la liberté. Et pourtant, l'histoire des peuples montre que la liberté n'émerge que quand l'esprit parvient à vaincre la nature. Comme l'expose la *Philosophie de l'histoire*, la Chine et l'Inde, comme la plupart des nations orientales, sont considérées comme des merveilles du monde pour leur patrimoine scientifique

et artistique. Mais en même temps, leurs religions et leurs institutions ne purent connaître la liberté tant l'esprit était resté enfermé dans la minorité, pour parler comme Kant, qu'il soit soumis au despotisme patriarcal chinois (G.W.F. Hegel, 1987 : 98) ou voué à l'anéantissement du sujet hindou (Ibid. : 115). Les manifestations du principe spirituel de chaque peuple laissent donc apercevoir la détermination spécifique de la liberté qui est à l'œuvre. Cette détermination de la liberté des peuples n'est pas simplement l'expression d'un affranchissement du joug d'un oppresseur. Elle est fondamentalement une réflexion de l'esprit en lui-même par laquelle l'homme prend conscience de ce qui est bien ou mal, de ce qu'est la dignité humaine, de Dieu considéré en soi et pour soi. Notre intérêt ici est de saisir l'homme dans ce qu'il a de plus originel, à savoir la liberté. Il est libre en soi et pour soi. Et c'est en cela que réside sa dignité :

C'est l'intérêt propre de l'homme qui est en question dans la moralité et ce qui fait la valeur incomparable de l'homme, c'est qu'il se sait réalité absolue et se détermine lui-même. L'homme inculte se laisse tout imposer par la violence des plus forts et par la détermination naturelle. Par contre, l'homme cultivé veut être lui-même dans tout ce qu'il fait (G.W.F. Hegel, 1993 : 107).

Dès lors que l'homme est ainsi perçu dans sa dignité originelle, il nous faut ensuite confronter cette vision de l'homme avec les représentations particulières de chaque société, en l'occurrence celles qui prévalent dans les sociétés africaines. Il est admirable de voir comment les sociétés qui ont marqué l'histoire universelle sont, en un sens, parvenues à placer l'homme sur un piédestal en faisant de lui un être absolu. Mais sitôt qu'on s'aperçoit que ces mêmes sociétés, à la même période, rabaissent l'humanité par la pratique de l'esclavage, les mariages par achat ou la réification des enfants, toute la dignité de leur civilisation se défraîchit subitement et l'estime qui leur est portée s'évanouit. Avec l'égyptologie africanisante, la négritude, et toutes les autres revendications identitaires puisent dans l'Antiquité égyptienne et surtout dans leur imagination de quoi ennoblir le colonisé face au colonisateur. Mais le temps est venu où toute cette littérature militante doit s'auto éprouver au feu du droit et de l'expérience concrète après cinquante années d'indépendance de l'Afrique. Car en définissant la personne comme une volonté libre, on est conduit à affirmer que l'homme ne se réduit pas à une volonté souveraine, mais qu'en vertu de sa liberté absolue, la responsabilité de ses actes ne peut être assumée que par lui-même indépendamment des circonstances atténuantes : folies, ignorance des conséquences des actes posés, etc. En rappelant ce principe essentiel de la liberté subjective, nous voulons placer États africains face à leur destin.

L'analyse hégélienne du rapport de l'homme à l'Etat met en relief l'idée selon laquelle l'être humain comme volonté libre et responsable se définit dans et à travers les institutions en vigueur dans la société, lesquelles incarnent la conscience du peuple. Pour le cas des sociétés

africaines qui tardent encore à parvenir à l'état de liberté ou de souveraineté absolue, le temps doit être désormais celui de l'achèvement du processus de libération si celle-ci veut juguler les risques d'effondrement inhérents à une mondialisation à forte dominance capitaliste. La souveraineté des Etats africains se pose dès lors comme la finalité d'un processus historique révolutionnaire dans un contexte international qui signe le déshonneur de l'Afrique. Dans la scène politique internationale, le continent africain peine encore à affirmer son autonomie qui est davantage mise à mal par nombre de déterminations négatives dont elle est l'objet de la part des grandes puissances du monde.

Conclusion

La réflexion qui s'achève, a comme fil conducteur, la portée théorique et pratique du nouveau démocratique pensé par Eboussi Boulaga. La question fondamentale qui la sous-tend est de savoir si l'arrimage de la démocratie aux données historiques et anthropologiques africaines peut être la cause suffisante de la redéfinition du sens de la vie politique et des événements dans ce continent. L'objectif visé dans l'étude est l'élucidation du rapport de causalité entre l'historialisation/endogénéisation de la démocratie et la construction de la modernité politique en Afrique. La démarche analytique et critique utilisée dans le cadre de la recherche a permis de relever que l'africanisation de la démocratie suppose son ancrage dans des modèles anthropologiques tels que la palabre, le jeu, la fête, l'initiation, etc., lesquels modèles ont été expérimentés à l'occasion des Conférences nationales. C'est donc dans ce contexte que la palabre est considérée comme un fondement de la démocratie. Elle favorise l'instauration de l'harmonie et de l'unité, et permet de mieux comprendre la place et le rôle du « principe de discussion » pour parvenir à des règles et valeurs unanimement partagées ou consenties à l'intérieur des différentes sociétés. Il s'agit là d'un procès de renouvellement de la démocratie adossé à la mobilisation des données historiques et anthropologiques africaines. Un tel renouvellement induit l'idée que la démocratie est une construction pouvant, pour le cas de l'Afrique, s'appuyer sur l'expérience de la constitution la démocratie américaine. La relecture de la genèse des structures et institutions de la démocratie américaine permet de percevoir que leur effectivité sociale est basée sur la foi que les citoyens ont en elles du fait qu'elles relèvent du « noyau mythico-éthique » de la civilisation occidentale et de la culture britannique. Partant de l'exemple américain, l'Afrique doit se fonder sur ses bases anthropologiques pour retrouver elle aussi son « noyau mythico-éthique. En outre, penser autrement la démocratie en Afrique, c'est la fonder dans les moules des paradigmes issus des expériences historiques, des valeurs anthropologiques et des aspirations des peuples africains. C'est ainsi qu'Eboussi Boulaga fonde

les espoirs d'une réforme de la démocratie importée sur la réalisation des principes de libre discussion, de responsabilité historique de même que ceux de partage, d'équilibre des pouvoirs et de proportionnalité.

Toutefois, il n'est pas superflu de mentionner que la critique de la démocratie entreprise par Eboussi Boulaga participe d'une philosophie de la libération et de la reprise de l'initiative historique visant à s'autodéterminer sur le plan politique et culturel. Cette initiative est assortie du renouvellement de la pratique de la démocratie et de la consolidation de la modernité politique en Afrique. De ce fait, il peut s'avérer intéressant d'approfondir l'analyse du cadre conceptuel et méthodologique de la modernité politique historiquement et anthropologiquement assumée, gage de stabilité et de paix durable au sein des pays africains toujours en proie aux diverses crises politiques.

Références bibliographiques

- ARENDT Hannah, 1967, *Essai sur la révolution*, trad. Michel Chrestien Paris, Gallimard, 480 p.
- BIDIMA Jean-Godefroy, 1997, *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, 128 p.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien, 1993, *Les Conférences Nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 238 p.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien, 1997, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 456 p.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien, 1999, *Lignes de résistance*, Yaoundé, Clé, 295 p.
- DEWEY John, 1990, *Démocratie et Education*, Paris, Armand Colin, 446 p.
- FUKUYAMA Francis, 1992, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 456 p.
- HEGEL Georg Wilhem Friedrich, 1987, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, trad. J. Gibelin, Paris, J. Vrin, 349 p.
- HEGEL Georg Wilhem Friedrich, 1993, *Principes de la philosophie du droit ou Droit naturel et science de l'État en abrégé*, trad. Robert Derathé, Paris, J. Vrin, 352 p.
- HOBBS Thomas, 1982, *Le citoyen*, trad. Simone Goyard-Fabre, Paris, Flammarion, 416 p.